

Charte de prêt

Instrument de musique

Je m'engage à :

- respecter le délai de prêt de semaines.
- restituer l'instrument dans son état d'origine.
- rembourser le coût de remplacement en cas de perte, détérioration ou vol :
 - de l'instrument (..... €)
 - de la housse (..... €)
 - des méthodes d'accompagnement (..... €)
 - de la sangle (..... €)
 - de l'accordeur (..... €)

Instrument prêté :

date de prêt :

date de retour prévue :

NOM, Prénom :

n° emprunteur :

Signature de l'emprunteur :

Signature de la médiathèque :

Inventaire avec l'emprunteur :

Matériel	au prêt	au retour
1 instrument		
1 housse		
1 méthode d'accompagnement		
1 accordeur : oui / non		
1 ampli : oui / non		
1 sangle : oui / non		
1 câble : oui/ non		

Conditions générales :

- Le prêt d'un instrument est réservé aux adhérents de la médiathèque de Il est soumis à la signature de la charte de prêt ci-contre plaçant l'instrument sous la responsabilité de l'emprunteur jusqu'à son retour dans l'établissement. Avant 18 ans, l'emprunt devra se faire en présence d'un représentant légal du mineur souhaitant emprunter.
- Un seul prêt d'instrument par famille est possible à la fois.
- La durée maximum du prêt est de semaines.
- Le retour n'est pas accepté tant que tous les éléments fournis ne sont pas rendus.
- L'inventaire du matériel sera fait en présence de l'utilisateur, avant le prêt et au moment du retour.
- L'emprunteur veillera à :
 - Ne pas exposer l'instrument à de grands écarts de température.
 - Protéger l'instrument des coups et des chocs divers.
 - Ne pas stocker l'instrument dans un environnement humide.
 - Pour les instruments à cordes : ne pas augmenter la tension des cordes de façon intempestive, au risque de les casser.

En cas de non restitution de l'instrument, quelle qu'en soit la cause, perte ou vol, et au-delà d'un mois de retard, une procédure de mise en recouvrement sera engagée auprès du Trésor Public, pour le montant correspondant à la valeur de remplacement de l'instrument. Il en ira de même en cas de détérioration.

Signature de l'emprunteur :